

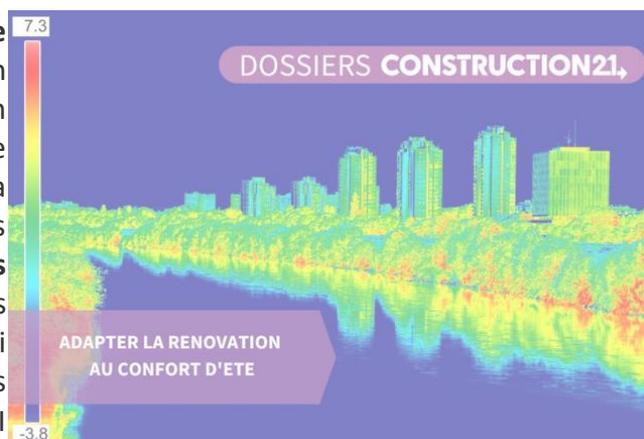
## Club Ecomobilité – Message du 11 juillet 2023



*Les informations que nous avons reçues en ce début juillet, montrent que les responsables des systèmes de mobilité et d'énergie des territoires ont pris des décisions pour commencer à adapter réellement ce qu'ils maîtrisent de l'environnement qui s'est construit dans les dernières décennies au réchauffement climatique annoncé.*

**Adaptation au changement climatique : La trajectoire de référence (TRACC) dont nous vous avons déjà parlé est maintenant publiée sur le site du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.** Nous sommes donc « invités » à nous adapter à des températures de +4°C en 2100 par rapport à celles du climat « d'avant ». Une consultation sur les conséquences de ce changement et les « chantiers » qui doivent être lancés (comme celui qui a déjà été engagé sur le Plan Eau en mars dernier) est en cours jusqu'au 15 septembre. [Consultation publique réchauffement climatique à + 4 degrés TRACC | vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/consultation/consultation-rechauffement-climatique-a-4-degrees-tracc)

**Rénovation thermique : Il faut aussi valoriser le confort d'été : l'avenir appartient au passif !** un dossier de **Construction21**, portail d'information sur la construction, présente les solutions de **rénovation thermique** des bâtiments. La réglementation technique et les diagnostics thermiques sont orientés vers les **économies d'énergie en limitant le chauffage** en hiver, mais ne prennent pas en compte les dispositions qui permettent de **ne pas conditionner** pendant les journées chaudes. Pour lutter contre la chaleur, il faut recourir aux **solutions passives** (façades



**végétalisées**, plantation d'**arbres dans la ville** pour éviter les îlots de chaleur, **matériaux isolants**, **volets extérieurs** pour masquer les surfaces vitrées). La **climatisation**, très répandue aux **USA** et dans les immeubles **haut de gamme des pays en développement**, doit être utilisée en **dernier recours** puisqu'elle **consomme de l'énergie** pour rejeter de la chaleur au dehors en renforçant les **îlots de chaleur** [Article \(urba2000.com\)](https://www.urba2000.com)

**Potentiel d'énergie solaire photovoltaïque :** sous le nom de **Cadastre solaire**, la **Métropole Européenne de Lille (MEL)** a mis en ligne un outil développé dans le cadre du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, document stratégique pour les **acteurs locaux** confrontés aux **transitions** énergétique et environnementale. Il s'agit de fournir aux particuliers et aux professionnels les moyens d'évaluer ce que pourrait apporter **l'équipement de la toiture** des lieux où ils vivent, travaillent, circulent... Chaque propriétaire peut consulter les données d'irradiation en **kWh/m²/an**, converties en potentiel énergétique selon l'orientation des **zones de toiture** classées en **excellent / bon / passable**. Ces calculs sont regroupés dans une **fiche** correspondant à

l'adresse de la **parcelle construite**. L'outil contient aussi une liste d'**organismes reconnus** pour exploiter ces résultats. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**La SNCF se lance dans l'énergie renouvelable** : La traction des trains (15.000 par jour ) est à **80 %** électrique, ce qui fait de la **SNCF** le **premier consommateur** d'électricité en France. Son **patrimoine**, actuellement géré par sa filiale **Gares et ConneXions** représente 10000 ha constitué de friches, sur lesquelles il est possible d'installer des centrales solaires et des bâtiments sur lesquels pourraient être posés des panneaux photovoltaïques. Les études sur ce chantier qui va être confié à la nouvelle filiale **SNCF renouvelables** ont identifié **1.000 hectares** de terrains qui pourraient fournir l'équivalent de **15 à 20 %** de ses **besoins actuels** d'électricité s'ils étaient équipés. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Systèmes électriques territoriaux : GRID** : la **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)** avec le soutien de l'**ADEME** vient de publier un **GUIDE** pour le déploiement des **smartgrids**. Il s'agit de **fiches** détaillées sur ces **solutions** en commençant par l'**optimisation** des consommations d'électricité des collectivités à l'**accélération** du déploiement des énergies renouvelables, en passant par l'**autoconsommation** individuelle et collective, l'**éclairage public** intelligent... Avec une analyse des **bénéfices** et des **difficultés** rencontrées notamment dans l'**acceptabilité** des projets, ainsi que des **recommandations** sur le **financement**, la **réglementation** dont le traitement sécurisé des données personnelles des citoyens [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Transports de personnes à mobilité réduite (PMR)** : Afin de proposer une offre de transport adaptée pour les PMR, **Stellantis et Hype** ont conçu un **véhicule à hydrogène** spécialement aménagé comme **taxi**, pouvant notamment **accueillir des fauteuils roulants**. Une première livraison de **cinquante véhicules** hydrogène va être faite par l'usine **Stellantis**, située dans les Hauts-de-France à la plateforme de taxis **Hype**, ce qui permettra de commencer la formation spécifique des chauffeurs salariés à la prise en charge des PMR. Comme pour une commande classique, les clients pourront réserver un **trajet avec un accès prioritaire**, et suivre en temps réel le véhicule. **Stellantis et Hype** indiquent que leur **objectif** est de déployer une flotte totale de **1000 taxis parisiens hydrogène** d'ici **fin 2024**. La licence d'exploitation « taxi parisien PMR », autorise le stationnement prioritaire des chauffeurs. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Cartographie et navigation avec Open Street Map**. Cette plateforme qui réunit les cartographes du **monde du libre** et leurs utilisateurs propose une **nouvelle application** cartographique appelée **OsmAnd (pour OSM Automated Navigation Direction)**, fondée sur le logiciel libre à code source ouvert (FOSS) qui réunit des cartes très complètes de l'ensemble du monde. Son intérêt est de pouvoir **sauvegarder en local** les cartes dont on a besoin, ce qui est pratique pour les **afficher hors ligne** dans les **zones à faible couverture** et les zones blanches. L'autre avantage est que l'application ne **consomme pas de données** au cours du trajet. Elle est notamment adaptée pour les **piétons** et les **cyclistes**. On peut prédéfinir un **parcours** avec des **points intermédiaires** et y faire figurer des **points d'intérêt**. Durant le parcours, l'application assure un **guidage fluide**, **visuel** mais aussi **sonore**. Bien d'autres fonctionnalités sont disponibles et certaines sont payantes. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Bien à vous,

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT.

